

**50e Assemblée ordinaire du Bridge Club de Sion**  
**Mardi 22 août 2023 à 18h00 au local du club**  
**Procès-verbal**

1. Mot de bienvenue, contrôle des présences et nomination des scrutateurs.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Procès-verbal de l'AG 2022 (figure sur le site).
4. Rapport sur l'exercice 2022-2023.
5. Admissions, démissions.
6. Présentation des comptes du 01.07.2022 au 30.06.2023.
7. Problèmes liés à l'administration de la PPE Art de Vivre.
8. Rapport des vérificateurs de comptes.
9. Approbation des comptes et décharge au comité.
10. Budget 2023-2024.
11. Saison 2023-2024 (calendrier, inter-cercles, direction technique des tournois, etc.)
12. Divers.

**1. Mot de bienvenue.**

A 18 h 10, en associant ses collègues du comité, Anne-Lise Bayard et Michelle Weinstein, la co-présidente ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents. Comme décidé lors de la dernière assemblée générale, pour simplifier les problèmes administratifs, c'est elle qui gardera le titre de présidente pour encore une année, et Michelle Weinstein le reprendra lors de la prochaine assemblée générale pour deux ans.

Après avoir demandé aux membres de se lever pour observer une minute de silence en hommage aux membres décédés durant l'année, Madame Paule Bloch et Monsieur André Mottis, elle procède au contrôle des présences.

Présents : 24 personnes.

Excusés : Emile Balsiger, Gabrielle Meyer, Nadia Travelletti, Yolande Michellod, Daniel Quarroz, Elise Bryant, Monique Reynard, Juliane Bruttin, Emilio Salami, Gaby Burgener, Marthe Dayer, Marlène Hiroz.

Nomination du scrutateur : Georges Dorsaz

**2. Modification de l'ordre du jour**

La modification demandant de traiter le pt 7, problèmes liés à la PPE, après le pt 8 rapport des vérificateurs est acceptée.

**3. Le Procès-verbal de l'AG 2022 est approuvé par l'assemblée**

**4. Rapport sur l'exercice 2022-2023 : rapport technique et remerciements**

a) En qualité de cheffe technique, la présidente donne lecture du rapport sur les différents tournois de l'année :

50 tournois ont été organisés dont 10 tournois de Championnat (10,5 paires) et 8 tournois de Duplicata (8 équipes, 16 paires), et 9 tournois du vendredi (10 paires). Pour cette période, la moyenne des tables est de 5,5.

Les tournois attirant le plus grand nombre de participants sont les duplicates (8 tables) et le tournoi de Noël avec 16 paires également.

**Duplicates 2022-2023**, 8 équipes, 8 rencontres (7 + 1)

		Points	Prix
1	Allier Gérard	121,81	600
2	Derivaz Jean-Pierre	111,87	400

3	Sauzay Marc	93,52	200
4	Travelletti Nadia	86,75	100

### **Championnat 2022-2023**

Moyenne 5,25 tables, 10 tournois, seuls les 9 meilleurs sont pris en compte. Les prix distribués ont été adaptés proportionnellement au nombre de paires inscrites. Pour info, l'année dernière il y avait une moyenne de 5,6 tables. La dotation reste donc la même.

	Série 1	Prix
1	Métraiiller Patrizia	200
2	Bayard Anne-Lise	150
3	Mougin Jacques	100
4	Dorsaz Georges	75
5	Allier Gérard	50

	Série 2	Prix
1	Meyer Isabelle	200
2	Michel Alain	150
3	Travelletti Nadia	100
4	Meyer Stéphane	75
5	Widmer Simone	50

### **Intercercles**

Cette année une équipe du club a joué les rencontres de ligues. Comme l'année précédente aucune équipe ne s'était annoncée, celle de cette année a dû recommencer tout en bas du classement, c'est-à-dire en ligue IV.

L'équipe a terminé 2<sup>ème</sup> de son groupe.

Cette année elle va jouer en ligue III. Elle est composée des joueurs suivants :

**Travelletti Nadia** (capitaine), Meyer Isabelle, Métraiiller Patrizia, Hiroz Marlène, Dorsaz Georges, Volluz Eliane,

**Tournoi de Noël**, 16.12.2021, joué le samedi après-midi, 16 paires

1. Hans-Marcel Kohn – Jean-Bernard Terrettaz
2. Alain Michel – Jacques Mougin
3. Marlène Hiroz – Marie-Hélène Antille

#### b) Remerciements

Michelle Weinstein adresse un chaleureux merci à tous les bénévoles du club, en particulier à Antoinette Salamin et Jean-Pierre Derivaz pour leur aide lors des rencontres avec la gérance de la copropriété. Un petit cadeau leur est remis en remerciement de leurs précieux conseils.

Un merci spécial est adressé à Georges Dorsaz, Stéphane Meyer et Janine Lugon pour leurs dons lors des tournois du vendredi après-midi et à toutes les personnes qui gâtent les participants par leurs spécialités maison. Merci à Marie-Hélène Antille, Isabelle Meyer, Patrizia Métraiiller pour la tenue du bar et à Marlyse Theytaz pour le lavage des nappes. Merci aux vérificateurs de comptes Charles Hediger et Jean-Pierre Derivaz, et à toutes les personnes qui, à la fin des tournois, aident à remettre le local en ordre.

### **5. Admissions - Démissions**

Jacques Mougin est admis par acclamation nouveau membre du club.

Trois personnes ont quitté le club cette année : Françoise et Marc Sauzay, Nicole Schmid.

À la suite du décès de Paule Bloch et d'André Mottis, le nombre de membres du club s'élève donc à 51 personnes.

### **6. Présentation des comptes**

La caissière qui a distribué à chaque membre un récapitulatif signale que les comptes détaillés comportant le bilan, le compte d'exploitation et un tableau comparatif des années 20/21, 21/22 et 22/23 sont à leur disposition pour consultation.

**Bilan** : les capitaux circulants s'élèvent à CHF 45'008.55 avec en caisse CHF 606.95 et à la BCV CHF 44'402.90. Les capitaux immobilisés se montent à CHF 67'000. Quant aux souscriptions de CHF 57'000, il reste encore 3 cas en suspens. Le comité n'a pas encore pu joindre la famille de ces personnes pour savoir si elles sont d'accord d'en faire don au club.

La fortune s'élève cette année à CHF 99'006.90 et bonne nouvelle, après deux années de déficit, le club n'est plus dans les chiffres rouges, le bénéfice étant de CHF 2'406.90.

**Compte d'exploitation** : la caissière fait un commentaire en prenant le tableau comparatif distribué.

Le montant des cotisations baisse chaque année ; il est de CHF 5'260 avec une baisse de CHF 170, ce qui est moins que l'année dernière (CHF 500). La recette nette des tournois est de CHF 7'049, ce qui fait une augmentation de CHF 680, ceci est en partie dû à l'apport d'environ CHF 400 des non-membres qui paient deux francs de plus.

La buvette laisse cette année un bénéfice de CHF 914. Ce bénéfice n'est pas énorme mais il s'explique par plus de commandes de boissons, actuellement en stock, et les verrées offertes au Championnat et le vendredi après-midi.

Les charges du local n'ont pas beaucoup augmenté malgré le prix de l'électricité en hausse, car, à l'exception de la machine à café, non réparable faute de pièces de rechange pour ce modèle, il n'y a pas eu de gros frais de réparations (lave-vaisselle et robinetterie en 21/22).

Cette année, le club a organisé le repas de Noël en décembre, en plus du repas de l'AG, ce qui a augmenté de plus de CHF 1'000 les dépenses de ce poste.

Les rentrées d'argent proviennent de la location de la salle aux Baptistes, le loyer mensuel a été augmenté de CHF 100 durant l'automne et permet de disposer de CHF 5'700.

D'autres recettes non négligeables, plus de CHF 2'000, ont permis de faire à nouveau un bénéfice cette année : location de la salle pour des cours d'anglais le mercredi après-midi et pour du stretching le mardi après-midi, quelques locations occasionnelles pour des apéritifs, préparations des donnes pour les autres clubs, et un apport par les cours de bride donnés par Janine Follonier.

## **7 – 8. Rapport des vérificateurs, approbation des comptes et décharge au comité**

Charles Hediger, au nom des deux contrôleurs, (Jean-Pierre Derivaz et lui-même) donne lecture du rapport. Le contrôle a été effectué et toutes les pièces correspondent aux écritures. Il félicite la caissière pour leur bonne tenue et propose à l'assemblée de donner décharge au comité, ce qui est accepté par applaudissements.

## **9. Rapports avec la PPE Art de Vivre.**

La caissière dresse un rapide historique de la situation :

Le BC de Sion ne paie plus depuis 2015 de frais de parking malgré les rappels de l'Agence Fontannaz Immobilier, car aucun contrat n'a été signé entre les parties et le montant demandé de CHF1000 par année est considéré comme trop élevé. Dans les Passifs, la caissière a quand même continué à provisionner ce poste « frais de parking ».

En mai 2021 Jo Pitteloud, pour régler une fois pour toutes la situation, a écrit une lettre à l'Agence, lettre restée sans réponse. Il a, par la suite, proposé aux copropriétaires principaux des places de parc de se rencontrer au local mais rien n'a abouti car ceux-ci ne sont pas venus au rendez-vous.

En mai 2022, vu le décès de Jo Pitteloud, Jean-Pierre Derivaz, connaissant la situation, a préparé une lettre que le comité a envoyée à l'Agence Fontannaz. Aucune réponse.

En septembre 2022, Antoinette Salamin a préparé une nouvelle lettre que le comité a envoyée à l'agence, lui proposant de prendre contact avec lui pour régler ce litige.

Avec peine, la présidente a réussi à obtenir un rendez-vous pour le 26 octobre 2022. Ginette Genoud, Antoinette Salamin et Michelle Weinstein se sont rendues aux bureaux de la régie et ont rencontré Madame Bachmann, collaboratrice de Monsieur Fontannaz, pour proposer un arrangement de CHF 500.- par année comme participation aux frais d'entretien du

parking. Madame Bachmann a transmis à M. Fontannaz la proposition du BC Sion, très bien argumentée par Madame Salamin. Aucune réponse depuis cette rencontre !

Le 30 mai 2023 le comité représenté par la présidente et la caissière a assisté à l'AG de la copropriété Art de Vivre. Le mandat d'administrateur de l'agence Fontannaz, malgré le bon travail effectué, relevé par tous les autres copropriétaires, n'a pas été renouvelé. Les deux copropriétaires majoritaires (plus de 701 parts sur 1000), sans avertir les huit autres, ont décidé de confier la gestion à une autre agence en l'occurrence l'Agence Allegro. Le vote a été clair !

Le comité a donc décidé d'attendre la convocation de la nouvelle Agence avant d'entreprendre d'autres démarches.

## 10. Budget 2022-2023.

Reprenant le tableau comparatif, la caissière commente les quelques différences proposées par rapport à l'année dernière : diminution des entrées des cotisations à CHF 5'000, augmentation des recettes de la buvette à CHF1'500.- net, et diminution des recettes des tournois, en espérant toutefois une plus grande fréquentation pour avoir un minimum de 6 tables chaque fois. Baisse des frais de l'AG, du repas de Noël etc. pour revenir à la formule sans traiteur, qui devrait coûter moins cher au club. En revanche, au vu du coût de l'électricité, le poste Charges local est augmenté d'environ CHF 700.

## 11. Saison 2023-2024

a) **Calendrier et direction des tournois** : Comme la saison dernière les tournois sont organisés de la manière suivante :

**1<sup>er</sup> mardi Duplicate**, début en octobre, Le Duplicate de janvier est repoussé au 2<sup>ème</sup> mardi car le 2 janvier les gens sont encore en vacances. Il aura donc lieu cette année le 9 janvier. Règlement et dates, affichés sur le site. Responsable du tournoi : Ginette.

**3<sup>ème</sup> mardi Championnat**. Cette année le classement des joueurs dans les 2 séries a été remis à jour (voir site). Comme ces dernières années, une feuille d'inscription pour offrir l'apéritif toujours très apprécié a été mis à disposition au tableau d'affichage. Responsable des championnats Michelle.

Les **autres tournois** par paires seront organisés en alternance entre les organisatrices : Patrizia Métrailler, Michelle Weinstein et Ginette Genoud.

Le BC Sion continue d'organiser **un tournoi par mois, le vendredi**. Pour éviter des confusions d'horaires avec Bramois, ces tournois débiteront à **14 h 30** cette année. Les dates sont affichées sur l'agenda du site.

Comme l'année dernière, en accord avec le comité de Bramois, les tournois de Sion sont annoncés sur le site de Bramois et inversement, les tournois de Bramois sont annoncés sur le site de Sion. Cette année, le club de Montana organisera également des tournois les autres vendredis après-midi, auxquels les membres de Sion sont cordialement invités. Bramois 1<sup>er</sup> vendredi, Sion 2<sup>ème</sup> vendredi et Montana les autres.

**Tournoi de Noël : samedi 16 décembre à 14 h 30, suivi d'un souper.**

b) **Inter-cercles** : à nouveau une équipe inscrite : Sion I. Dates : 4-5 novembre et 18-19 nov.

Composition de l'équipe : **Travelletti Nadia** (capitaine), Meyer Isabelle, Métrailler Patrizia, Hiroz Marlène, Dorsaz Georges, Volluz Eliane.

c) **Équipes de Duplicates** : A nouveau 8 équipes, mais changement : L'équipe Dayer a désiré se retirer de la compétition. Pour pouvoir organiser le tournoi, il faut être un nombre pair d'équipes. Après de nombreux et vains contacts auprès des joueurs de notre club, ou de joueurs Hauts-Valaisans, le comité s'est alors tourné vers le club de Monthey qui s'est montré enthousiaste. Il a donc été décidé de créer une équipe de Sion qui ira jouer le Patton de Monthey une fois par mois, et une équipe de Monthey viendra jouer le Duplicate à Sion. L'équipe de Sion pour le Patton de Monthey se compose de Georges Dorsaz, Patrizia Métrailler, Monique Reynard, Ginette Genoud, et Monique Müller et Nanon Salamin remplaçantes.

Les listes de joueurs du Duplicate et les tournois sont affichés au club.

d) Cours de Janine Follonier : A la suite de la demande de 4 personnes, le comité a réussi à mettre sur pied au printemps passé 2 séries de 5 cours de 2 heures pour débutants. Une finance de 100 CHF pour les 5 cours a été demandée aux participantes. La moitié du montant a été versée à Madame Follonier et l'autre moitié est revenue au club. Une troisième série va débiter en août. Le but est d'intégrer ces nouvelles joueuses au club en commençant par les encourager à jouer les tournois du vendredi.

## **12. Divers**

- Diverses demandes de rétablissement du prix de la moyenne ont été adressées au comité qui soumet la question à l'assemblée. Par vote à l'unanimité le rétablissement du prix de la moyenne est accepté.

- Propositions : Heinrich von Roten pose la question de la relève auprès des jeunes. Ne faudrait-il pas la chercher auprès des étudiants des hautes écoles ?  
Antoinette Salamin suggère d'approcher les entreprises qui proposent des cours de préparation à la retraite pour recruter des membres auprès des jeunes retraités.  
Le problème de tous les clubs est de trouver des professeurs de bridge...

Aucune autre question n'étant soulevée, la co-présidente clôt l'assemblée à 19 h 03 et invite les participants à partager l'apéritif et le copieux buffet préparés par les bénévoles.

Ginette Genoud  
24 08 2023